Congés du 1er au 15 Août - pas de journaux

54me Année — Nouvelle série — No 188 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs 6, 13 et 20 AOUT 1949.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni le Mardi 2 Août 1949, à 21 heures, sous la présidence de M. Paret, Maire.

Après avoir excusé plusieurs collègues, M. le Maire donne connaissance du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

M. Marcel Lieutier est désigné comme secrétaire de séance.

M. le Maire passe ensuite à l'ordre du jour de la séance qui a motivé cette réunion.

La première question est la désignation d'un deuxième adjoint. M. le Maire donne connaissance de la lettre du Préfet, disant que, d'après la loi, automatiquement le troisième adjoint passe deuxième. M. Thélène André est donc désigné comme deuxième adjoint en remplacement de M. Jean Roman, démissionnaire. Une discussion s'ouvre alors sur la désignation d'un troisième adjoint, mais l'Assemblée Municipale, après des pourparlers, maintient deux adjoints. La place d'un troisième adjoint est donc supprimée.

Une question toujours d'actualité depuis plusieurs années, qui intéresse un bon nombre de contribuables est la question d'arrosage du Canal de Sisteron et de Saint-Tropez. Le Conseil Municipal fait sien le vœu présenté par le Comité Directeur de ces deux canaux. Autrement dit, la suppression des lourdes charges qui pèsent sur les arrosants et les contribuables Sisteronnais. Le vœu sera transmis au Ministère intéressé.

Le propriétaire des Variétés-Cinéma ayant changé, le Conseil donne accord pour la substitution de M. Gilles, ancien propriétaire, à M. Chaffois, l'actuel propriétaire, pour le bail.

Le Conseil approuve les réparations qu'il y a lieu de faire aux écoles publiques et donne son accord pour l'achat de matériel scolaire, en vue d'assurer à la jeunesse laborieuse, les meilleures conditions pour fréquenter l'école.

M. le Maire donne lecture d'une lettre émanant de la Direction de l'Urbanisme des Basses-Alpes qui demande le déplacement de la fontaine de Saint-Tropez, située sur la Place de la Mairie. Le Conseil donne en principe un avis favorable à cette demande et l'emplacement de cette fontaine ne sera choisi que lorsque la reconstruction de la Place se fera.

Une demande de subvention est demandée par la Société Allègre et Rahon qui assure le transport des voyageurs et des marchandises entre Sisteron et Turriers. Cette demande ne peut pas être prise en considération pour l'instant. Il faut attendre le rapport que prépare le Conseil Général des Basses-Alpes au sujet de tous les courriers existant dans le département.

Le budget additionnel des chemins vicinaux qui s'élève à la somme de 279.463 francs, est voté.

L'achat d'un camion « Dodge » pouvant déplacer très rapidement les Sapeurs - Pompiers de notre Ville, avec tout le matériel, est également voté.

Une demande de M. Carle, propriétaire à Sisteron, pour transfert de sinistre à Grenoble, est refusée.

Le Conseil donne son accord pour la création d'un Stade Municipal à Baulieu.

Le Conseil, après avoir délibéré sur plusieurs demandes d'assistance et épuisé l'ordre du jour, lève la séance.

Une initiative intéressante

Le ressort indomptable de notre pays, qui lui a permis d'abord de subir une terrible occupation, sans rien perdre de son potentiel de relèvement, ensuite de redresser son économie, malgré les multiples difficultés créées par l'étatisme et le dirigisme, repose avant tout sur l'esprit individualiste de notre race.

En Angleterre, la pression collectiviste peut s'exercer officiellement et causer de multiples ravages, sans rencontrer de grande résistance. En France, il n'en est rien, et nous voyons les entreprises nationalisées elles-mêmes, réagir et rechercher de haute lutte à reconquérir une certaine autonomie.

L'exemple de l'Electricité de France est, à cet égard, probant. Après avoir travaillé à remonter le handicap, dû aux tentatives de politisation dont elle fut l'objet à l'origine, l'entreprise, par une compression continue des frais généraux, est parvenue à assainir sa situation, à régler ses dettes Belge et Suisse, à rembourser aux banques les crédits de relais consentis pour son équipement, et elle sera à même, le 1er Novembre, de verser aux anciens actionnaires les indemnités portant création de sociétés regionales distributrices dotées d'une large autonomie, le retour à une certaine liberté de production, la normalisation des tarifs, la dénationalisation d'activités annexes (installations intérieures, appareils ménagers, etc...) va être appliqué.

Quant à la formule du dernier emprunt, elle est caractéristique. Sûre de ses larges possibilités, l'Electricité de France n'a pas hésité, rompant avec les vieux usages, à intéresser directement toute sa clientèle à son développement, en faisant bénéficier les souscripteurs d'avantages directement basés sur les profits qu'elle tirera des investissements projetés. Les bons 4 % actuellement émis sont dotés d'un intérêt progressif proportionnel à l'accroissement de la production. Or celle-ci, qui est passée de 191 milliards de kwh en 1945, à 298 milliards en 1948, doit normalement s'accroître de 30 % en cinq ans, ce qui porterait le revenu du titre, la dernière année, à 5,20 %.

En outre ces titres constituent de véritables billets de banque, dotés d'un total anonymat, et dont les coupons, véritable monnaie, peuvent, eux aussi, être utilisés pour acquitter les quittances d'électricité, avec une bonification de 10 %, ce qui augmenterait, par exemple, le taux de rendement ci-dessus indiqué pour la dernière année, de 5,20 % à 5,72 %, bonification qui ne coûte rien à personne, étant donné les économies que la remise directe à l'encaisseur de la compagnie permet de réaliser sur le circuit habituel.

Une telle formule est aussi remarquable par son originalité que par sa simplicité et sa connaissance du caractère français. Elle prouve toutes les possibilités qui peuvent s'offrir à la France, lorsqu'on s'efforce de faire preuve d'un peu d'ingéniosité et de psychologie, au lieu de considérer le public comme taillable et corvéable à merci. Certes, toutes les entreprises, nationalisées ou étatisées, ne bénéficient pas de la situation favorisée de l'Electricité de France, dont les possibilités de développement sont, pour ainsi dire, illimitées pour un demi-siècle ; mais il n'en demeure pas moins que l'exemple qui nous est ainsi offert, appuyé d'un effort incontestable de décentralisation et d'originalité, mériterait d'être suivi, ne serait-ce que pour prouver au monde les ressources incomparables du caractère français.

Jean de Granvilliers.

ECHOS... DE GACHE

PASSAGE ET GOUDRONNAGE

Avec les congés payés et non payés, notre Ville connait un afflux considérable de touristes et surtout un nombre presque incalculable de voitures de passage.

Il passe plus de voitures dans la traversée de Sisteron que sur la Canebière. C'est tout dire.

Aussi, avec les gros transports et le passage des cars de tourisme, les embouteillages, par suite des rues étroites, ne se comptent plus.

La veille des deux jours de fête, c'est-à-dire le Samedi 13 Août, le service des Ponts et Chaussées a fait goudronner une partie des rues de la Ville. De cette opération il en est résulté des embouteillages encore en plus grand nombre, et de la poussière en quantité, et une colère bien justifiée de la part des riverains de la rue et des touristes.

Aussi, fort de la colère des contribuables, le service compétent fera dorénavant faire le goudronnage des rues de la Ville le jour et la nuit de la sortie du Corso. Ce sera là la plus extraordinaire des propagande.

—)o(—

SUIVEZ... LE GUIDE

Sisteron se modernise. Notre Ville va de progrès en progrès, puisqu'elle possède depuis une quinzaine, un jeune guide pour faire visiter la Citadelle.

Vous allez au Syndicat d'Initiative — tout modernisé également — vous prenez un ticket et, lorsque le nombre de visiteurs est assez important, le guide vient vous prendre et en route pour la visite. Vous suivez... le guide.

Tout dernièrement, faisant faire la visite à une caravane de touristes, le guide explique l'histoire de cette vieille forteresse et ce qui doit arriver arriva, l'histoire prit fin.

Et un visiteur de dire : c'est tout?

Et oui, répliqua le guide, seulement si les murs pouvaient parler, ils vous en diraient certainement plus long que moi...

—)o(—

LE SHORT EST ROI...

Sisteron possède actuellement une quantité d'estivants. Rares sont les jours où, dans notre Ville, on ne compte pas moins le passage de 1.500 à 2.000 voitures automobiles.

Tout dernièrement, une de ces belles voitures est arrêtée à la Rue de Provence. Le propriétaire visite la Ville. Arrive à hauteur de cette auto, une jeune demoiselle en short. A ce moment le lacet des sandales de cette jeune estivante est défait, et de prendre la voiture pour repose-pieds afin de refaire le superbe nœud qui orne si bien le bas de ses agréables jambes.

Le propriétaire de la voiture revient à l'instant même et d'envoyer une forte tape sur le derrière de l'estivante Sisteronnaise, et de lui dire :

— Alors, petit, tu as des ennuis avec ta chaussure...

—)o(—

POUR LA PAIX... LE PAIN...

Ces deux jours de congé, 14 et 15 Août, ont créé dans notre Ville plus d'un ennui.

Après le goudronnage des rues, c'est le souci de trouver du pain le jour du 15 Août.

Tout le monde sait que le Lundi est jour de fermeture hebdomadaire des boulangeries, mais en considérant qu'il y a toujours une boulangerie de garde.

Ainsi donc, ce Lundi 15, devant la boulangerie de garde, ce n'est qu'une longue file de ménagères et de touristes qui attendent d'être servis. L'attente dure une heure, deux heures et peut-être plus.

Serait-il trop demandé au Syndicat local de la boulangerie de laisser les jours de fête, la liberté d'ouverture à ses adhérents.

Sisteron ne peut que gagner et prouverait par là que sa modernité se poursuit lentement... mais sûrement.

O. LAVOIR.

CHRONIQUE LOCALE

TIRAGE DE LA TOMBOLA. — Comme annoncé, le Dimanche 7 Août, à 21 heures, dans le superbe Parc de Sainte-Ursule, a eu lieu le tirage de la Tombola du Comité permanent des Fêtes de la Ville de Sisteron.

Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants :

SERIE A

1079 — Une paire souliers hom.
1347 — Une robe enfant
1575 — Un chapeau hom. gris
1585 — Un lavabo porcelaine
1825 — Une robe enfant
1828 — Une lampe de chevet
1902 — Un sac de voyage cuir
1931 — Une bouteille mousseux
1949 — Une barboteuse enfant
2250 — Un sac à main
2316 — Un sac à main
2408 — Une bouteille eau-de-vie
3022 — Un service à gâteaux
3095 — Une montre bracelet
3401 — Une montre bracelet
3402 — Une paire souliers enf.
3535 — Une bouteille Berger
3684 — Une paire de sandales
3752 — Un nécessaire toil. enf.
3772 — Un sac à main
3860 — Une montre bracelet dame
3977 — Un sac à main
4335 — Un sac à main
4429 — UNE AUTO 4 CV.
5113 — Une boite biscuits
5131 — Une lampe de chevet
5192 — Une bouteille eau-de-vie
5334 — Un poulet et un lapin
5448 — Un sac de voyage cuir
5460 — Un sac à main
5496 — Une bouteille Cherry
5562 — Un sac à main
5591 — Un sac à main
5618 — Un sac à main
5773 — 2 bouteilles sirop

SERIE B

1100 — Une table à thé
1174 — Un service à café
2042 — Une cuisinière électrique
2050 — Un meuble de salle de b.
2059 — Une parure indémail.
2268 — Une parure indémailla.
2334 — Un sac à main
2335 — Une bouteille Cherry
2339 — Un sac à main
2399 — Un chapeau dame
2411 — Une montre bracelet hom.
2530 — Un sac à main
2640 — Un pull-ower
2685 — Une chemise homme
2865 — Un lustre verre
2925 — Une boite de chocolat
4232 — Une paire de bretelles
4235 — Un service à salade
4290 — Un tablier d'enfant
4368 — Un sac à main
4524 — Une chemisette
4532 — Un poste de radio
4534 — Un poste radio
4577 — Une bouteille vermouth
4801 — Un réveil
4811 — 2 boites nougat Cante.
4891 — Une bicyclette mixte
4943 — Un sac à main
5185 — Un sac à main
5416 — Un bidet porcelaine
5469 — Un sac à main

Le premier prix de cette tombola une 4 CV Renault, a été gagné par M. Paquier, voyageur de commerce à Gap.

Les lots non réclamés dans un délai de trois mois resteront acquis au Comité.

T. S. F. — ELECTRICITE
Dépannage Réparation Installation
Marcel DORTAN
Radio-Electricien
Diplômé d'Etat
56, Rue Droite — SISTERON

INAUGURATION D'UNE PLAQUE A LA MEMOIRE DE RENE PELLEGRIN A THEZE. — Il a été annoncé, tout dernièrement, qu'une plaque en sa mémoire serait élevée dans son pays natal, commune de Thèze. C'est chose faite. Cette plaque a été posée par les soins de notre ami Paul Michel, résistant, entrepreneur de Travaux Publics à Sisteron.

L'inauguration aura lieu demain Dimanche 21 Août, à 16 heures 30, à Thèze.

Tous les résistants, sympathisants et amis de la Résistance du secteur et du Département des Basses-Alpes ainsi que la population de Thèze et des villages avoisinants, se feront un devoir d'assister à cette noble cérémonie, de venir honorer la mémoire de ce héros F.F.I., glorieux Franc-Tireur et Partisan Français, tombé pour la défense de notre sol.

Cette note tient lieu de convocation.

Pendant que les laches montraient sous l'occupation nazie leur vrai visage, les jeunes courageux comme Pellegrin René, montraient le leur. Rien n'est plus beau que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Il aimait sa Patrie, il est mort pour elle, notre Patrie à tous. Et c'est pour cela, et pour nous tous, un devoir sacré de venir nombreux nous recueillir en sa mémoire.

A toi, René, l'Honneur. A nous, le Souvenir.

Un car sera mis à la disposition des personnes qui seront désireuses de se rendre à cette cérémonie. Le départ aura lieu à 15 heures 30, rue de Provence.

Nous donnerons ultérieurement le résultat de la collecte quand elle nous sera définitivement parvenue.

P. le Comité: Raoul BOUCHET
Responsable
et ex-Chef de Secteur F. F. I.

LE QUADRILLE A GRASSE. — Parmi les très nombreux groupes folkloriques et qui ont rehaussé de leur concours, l'éclat le plus artistique de ces fêtes si réussies, le Quadrille Sisteronnais, avec son entrain habituel, a été certes le plus applaudi et le plus remarqué.

Le Quadrille renouvela ses prouesses chorégraphiques par trois fois au cours d'une matinée et de ces deux soirées idéales et au moment des révérences finales, filles et garçons chantèrent à l'unisson le « Vin de Sisteron ».

Et ce fut du délire, et ce fut un succés, un triomphe !

ANNIVERSAIRE DU 15 AOUT. — Lundi à 15 heures 30 a eu lieu l'anniversaire des morts du bombardement de 1944.

Malgré l'appel de la Municipalité, lancé par la presse, très peu de personnes se rassemblaient sur la Place de la Mairie.

Le départ du cortège fut tout de même donné à ceux qui se rappellent les terribles moments, pour aller au cimetière, au carré des morts de la guerre où M. Paret, Maire et Conseiller Général, au nom de la population, a honoré la mémoire de ceux qui ne sont plus.

Après avoir demandé une minute de silence, la cérémonie prend fin.

Une délégation du Conseil Municipal s'est rendue au monument de Castel-Bevons pour déposer une gerbe aux trois victimes de la Libération.

BOULE SISTERONNAISE

La « Boule Sisteronnaise » organise demain Dimanche 21 Août, un Grand Concours de Boules à Pétanque, par équipes choisies de 3 joueurs. 20.000 francs de prix.

Lancement du but à 14 heures 30 précises.

Le concours se terminera le même jour à la lumière.

Consolante après les 1res parties. 5.000 francs de prix.

Inscriptions au Café de Provence.

© VILLE DE SISTERON

TRAVAUX COMMUNAUX. — Les Entrepreneurs et Artisans-Maçons de Sisteron sont informés qu'un marché de gré à gré sera passé avec la Commune, sur appel d'offre pour la rectification d'un mur de soutènement, Place du Tivoli et la construction d'un urinoir.

Le projet est déposé au Secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les propositions seront reçues aujourd'hui, Samedi 20 Août, à 11 h., à la Mairie.

DON. — A l'occasion du transfert du corps du jeune Albert Massonat, mort en déportation, M. Massonat père vient de faire un don de 1.000 francs à chacune des Sociétés : La Musique des « Touristes des Alpes », l'Association des Anciens Prisonniers de Guerre et la Subdivision des Sapeurs-Pompiers.

Nous adressons à Mme et M. Massonat, nos remerciements en leur renouvellant nos bien sincères condoléances.

CHASSEURS ! !

L'accident vous guette !

N'oubliez pas de passer chez

ALIBERT

Rue de Provence

qui vous délivrera un coupon de l'Assurance Chasse Collective souscrite par la Société de Sisteron.

ACCIDENT D'AUTO. — Dimanche 14 Août, vers 10 heures, en face l'usine de Sisteron, une voiture automobile venant de Grenoble, dans laquelle avaient pris place quatre personnes, est allée, pour une raison inconnue, buter un arbre qui borde la route nationale. Le choc de la voiture fut si violent que les occupants furent relevés, gravement blessés, par les témoins de l'accident.

Transportés immédiatement à l'hôpital, les quatre blessés reçurent les soins que nécessitait leur état.

A l'heure actuelle, l'état de santé des accidentés s'est légèrement amélioré, quant à la voiture automobile elle est complètement inutilisable.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de Mlle Rachèle Léone avec M. André Richaud, domicilié à Volonne, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit: 500 francs comme argent de poche aux vieillards de l'hôpital-hospice et 500 francs pour le Bureau de Bienfaisance.

Avec nos remerciements, nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de Mlle Yvonne Guigou avec M. Maurice David, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 500 francs à répartir comme suit: 250 francs pour le Goûter des vieux et 250 francs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

ACCIDENT MORTEL. — Mardi 9 Août, vers 16 heures, des ouvriers du District de Sisteron de l'Electricité de France étaient occupés à réparer des lampes axiales à Château-Arnoux lorsque, par suite de la rupture du câble, l'échelle bascula projetant sur le pavé l'ouvrier qui y était juché.

Relevé immédiatement par ses camarades avec une grave blessure à la tête et transporté à l'hôpital de Sisteron, le malheureux y décédait sans avoir repris connaissance.

Il s'agit de M. Magnan Paul, âgé de 40 ans, marié et père d'une fillette de 7 ans, conseiller municipal.

C'est accident a jeté la consternation dans la ville où sa famille est unanimement estimée.

Les obsèques de Paul Magnan ont été célébrées avec le concours d'une foule considérable. Toute la population Sisteronnaise et des environs avait tenu à accompagner à sa dernière demeure cette victime du travail.

Au cimetière, M. Pellegrin, représentant l'Electricité de France, M. Emile Paret, Maire de Sisteron, au nom du Conseil Municipal, et M. Luciani, au nom du Syndicat du personnel, prononcèrent un discours et adressèrent un dernier adieu à Paul Magnan.

Nous présentons à sa mère, déjà cruellement éprouvée par la mort d'un fils en captivité en Allemagne, à sa femme, à toute sa famille, toute notre sympathie et nos bien sincères condoléances.

AVIS

M. BRICOT informe son aimable clientèle que son atelier sera fermé du 11 Août au 6 Septembre pour congés.

FETE DU QUARTIER DES PLANTIERS. — Le Comité des Fêtes organise pour demain Dimanche 21 Août, un Grand Bal avec l'orchestre de Château-Arnoux. On dansera devant le Garage Jourdan.

VARIETES-CINEMA

Samedi, en soirée

Dimanche, matinée et soirée

Actualités Documentaire

Dessins Animés

HITLER ET SA CLIQUE

drame sur l'atroce vérité.

La Semaine Prochaine :

UN CŒUR PRIS AU PIEGE

MOTOS ET VELOMOTEURS. — Les agriculteurs utilisant leurs motos ou vélomoteurs pour les besoins de leur travail sont invités à venir se faire inscrire sans retard auprès du secrétaire local de la C. G. A., en donnant tous renseignements utiles (marque, puissance et numéro d'immatriculation).

BOULANGERIE DE GARDE. — Lundi 22 Août, Boulangerie Bernaudon, Rue Droite.

C. G. A. — Essence « Roulage » et « Travaux des champs ». — Les listes des bénéficiaires d'Août des bons d'essence pour « roulage » et « travaux des champs » sont affichées dans le hall de la Mairie.

Les intéressés sont invités à retirer leurs bons avant le 31 Août.

ON DEMANDE :

une Bonne, alerte et de bonne tenue.

S'adresser au Café du Commerce à SISTERON.

CONCOURS SPECIAL DE LA Race Ovine des Préalpes du Sud. — Les éleveurs désirant présenter des animaux à ce concours qui se tiendra à Sisteron les 18 et 19 Septembre 1949, sont avisés que des arrêtés-règlements et des déclarations d'exposant sont à leur disposition à la Mairie de Sisteron.

TERRAIN A BATIR, à vendre, eau, électricité, au Gand.

S'adresser Coopérative Agricole à Sisteron.

FETE DES BONS-ENFANTS. — Dimanche 21 Août, à 15 h. Jeux Divers ; en matinée et soirée Grand Bal.

Lundi 22 Août, à 9 h. 30, Grand Concours de Boules, à la longue, prix importants ; à 14 h. 30, Consolante à Pétanque ; en soirée Bal.

ETAT-CIVIL

du 29 Juillet au 19 Août 1949

Naissances : Michèle Angèle Magdeleine Milési, Avenue de la Libération. — Max Henri Camille Bonhomme, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Oswald Johanu Schiel, mécanicien, domicilié à Sisteron et Denise Marie Emilienne Tron, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariages : Marcel Gaston Jean Daumas, cuisinier, et Reine Albertine Denis, ouvrière papetière, domiciliés à Sisteron. — Maurice David, manœuvre et Yvonne Louise Elise Guigou, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Paul Louis Magnan, 40 ans, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Les familles MAGNAN, BERTRAND, REYMOND, CHAUVIN, vivement touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

MAGNAN Paul

survenu accidentellement le 9 Août, remercient tous les parents, amis, connaissances, l'E.D.F., le Conseil Municipal et toutes les Sociétés, de la part qu'ils ont prise à leur douleur.

AVEC LE

Bon d'Electricité

A REVENU VARIABLE

vous n'aurez plus à vous déplacer ni à payer aucun frais pour toucher vos revenus.

Bien plus, vous profiterez d'une prime de 10 % sur le montant des intérêts quand vous remettrez les coupons en paiement de vos quittances d'électricité à l'encaisseur qui se présentera chez vous.

RENSEIGNEZ-VOUS.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

VENTE MOBILIERE

Le LUNDI VINGT NEUF AOUT mil neuf cent quarante neuf, à neuf heures, sur la Place de l'Eglise à SISTERON, il sera procédé, par le ministère de Me CASTEL, notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques et volontaires des meubles meublants et objets mobiliers ci-après :

Une table ronde noyer avec abattants, un buffet de cuisine, une commode noyer trois tiroirs, une table de toilette dessus marbre, un lit noyer en 115 avec sommier (bon état), un autre pareil, une table de nuit noyer, un lit pliant avec ressorts, linge de table, chaises, fauteuil dessus velours, cuisinière tôle et fonte avec tuyaux, poële trois trous, poële à charbon de bois, glaces cadre doré et cadre noir, armoire-penderie noyer, commode noyer dessus marbre à tiroirs, vaisselle, verrerie, etc...

La vente a lieu au comptant.

Enlèvement immédiat.

Il sera perçu 25 % en sus pour frais de vente.

Le notaire chargé de la vente

L. CASTEL.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, le vingt trois Juillet mil neuf cent quarante neuf, enregistré à SISTERON le vingt huit Juillet suivant, folio 22, case 105

Monsieur VAGGIANI Dino et Madame CHACHUAT Louise Juliette, son épouse, tous deux commerçants, demeurant et domiciliés à SISTERON

ont vendu à Madame CHEPY Célina Gabrielle Emilie, sans profession, épouse de Monsieur TAUCHE Louis Célestin Clovis, boucher, demeurant et domiciliés à SISTERON

le fonds de commerce de « Bonneterie, Lingerie, Laine, Articles de Lainage, Dégraissage et Stoppage » qu'ils exploitaient à SISTERON, Rue Droite, No 14, connu sous le nom de « LA CIGALE ».

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me CASTEL, notaire à SISTERON, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, le vingt trois Juillet mil neuf cent quarante neuf, enregistré à SISTERON le vingt huit Juillet suivant, folio 23, case 107

Monsieur TRABUC Ernest Léopold propriétaire, et Madame LOMBARD Marguerite Marie Léa, son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à SAINT-ESTEVE

ont vendu à Mademoiselle BERNARD Yvonne Marie Madeleine, célibataire majeure, demeurant et domiciliée à AUTHON

le fonds de commerce de RESTAURANT avec débit de boissons hygiéniques qu'ils possédaient à AUTHON.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me CASTEL, notaire à SISTERON, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, le treize Août mil neuf cent quarante neuf, enregistré à SISTERON le dix huit Août suivant, folio 32, case 169

Monsieur CHABOT Noël Lucien Victorin, boulanger, demeurant et domicilié à MISON

A vendu à Monsieur RAUZY Félix Raymond, conducteur de travaux, demeurant à MARSEILLE

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE exploité à MISON, hameau des Armands.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me CASTEL, notaire à SISTERON, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE

Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment

Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....

POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres

PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet SISTERON

Vêtements PHILIP

Rue Droite — SISTERON

Maison vendant le meilleur marché de la Région.

Pour la Saison d'Eté :

Choix important de

PANTALONS

gabardine, palm-beach et flanelle

SHORTS

hommes, femmes, fillettes, enfants

Sahariennes

Vestes velours tous coloris

Chemiserie — Cravates

Articles de Travail.

Rendez-nous visite...
un renseignement ne coûte rien.

Profitez des prix d'été

pour votre provision de Charbon

adressez-vous dès maintenant chez

E. JOUVE

Rue Saunerie — SISTERON

Agence "L'ABEILLE"

ASSURANCES

Financement Automobile
Tracteurs Agricoles
aux meilleures conditions

A. ALIBERT

11, Rue de Provence — SISTERON

Téléphone 80

Les personnes désireuses de se rendre à l'Isle-sur-Sorgues, sont informées que le

Taxi Mouriès

est à leur disposition.

S'adresser au Bar Léon et à la Conciergerie de la Mairie.

Pour réussir vos Photos

APPAREIL LUMIERE 6x9

1.675 Francs

en vente

Droguerie BERNARD

Pas de Photos sans Lumière

essayez la nouvelle

PELLICULE ALTIPAN

Le dépôt de la
Teinturerie - Dégraissage KOCH
est transféré chez

Mme M. COUTON

Bijouterie Imbert — Rue Droite

SISTERON

Prix avantageux — Travail soigné

Nous consulter

Egalement DEPOT de

Remaillage — Stoppage

Jour machine — Initiales

Boutons à façon

FOURRURES

Transformation Réparation

Garde de Fourrures

SISTERON-SPORTS

CHABAUD Frères, Rue Droite

VELOS — MOTOS

neufs et occasions

Toutes les pièces détachées

Réparations

ARTICLES DE SPORTS

Vous trouverez chez...

G. FIASTRE

22, Rue Saunerie

TOUT ce qui concerne

L'ELECTRICITE

Cuisinières, Chauffe-eau, etc...

Moteurs Electriques bobinés cuivre

Groupes Electro-Pompes

Grand Choix de Lustrerie, etc....

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

sous fil cuivre

— REPARATION —

T. S. F.

Agence « RADIOLA-RALLY », etc...

Vente — Réparation

AGENCE « FRIGIDAIRE »

Livraison immédiate.

Pas de Piqûres

Eczémas secs et crouteux

Boutons — Démangeaisons

Impétigo — Urticaire — Varices

Un Dépuratif à base de Plantes

« Le Sérum Végétal de Vergons »

EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH

Douleurs — Rhumatismes

Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola

Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE

Brochure et Renseignements sur demande

CARTES DE TRANSPORTS

ASSURANCES « LE SOLEIL »

CONTENTIEUX

FONDS DE COMMERCE

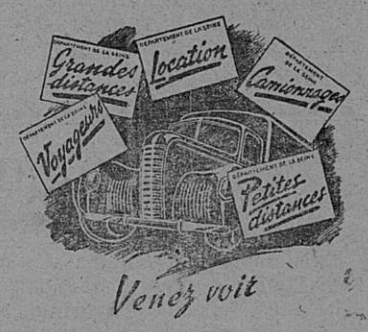

ALLEGRE & CHASTEL

6, Place de la Mairie

SISTERON — (Basses-Alpes)

Téléphone 205

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON

Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL

Hommes et Femmes

Dépositaire de la Maison

« Adolphe LAFFONT - Lyon »

GRAND CHOIX DE COSTUMES

Hommes et Jeunes Gens

à partir de 2.900 frs et 4.500 frs

Grand Choix de Robes d'Eté

Femmes et Fillettes

Assortiment de Paletots laine

toutes nuances

à partir de 3.500 francs

TISSUS EN TOUS GENRES

— Un coup d'œil s'impose —

PRIX ET QUALITE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

AU SOUVENIR

59, Rue Droite
Téléphone 93

POMPES FUNÈBRES

CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNES

PLAQUES et MAUSOLEES

TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTABLES

© VILLE DE SISTERON